Plan ministériel

Gendarmerie royale du Canada

2018-2019

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, 2018
Plan ministériel 2018-2019
ISSN 2371-6290
Catalogue PS61-33F-PDF

Table des matières

Message du ministre 1
Aperçu de nos plans 3
Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite 5
Programmes 5
Opérations policières 5
Services canadiens d'application de la loi 12
Opérations policières internationales 15
Culture et patrimoine de la police canadienne 17
Paiements de transfert 18
Services internes 19
Dépenses et ressources humaines 23
Dépenses prévues 23
Ressources humaines prévues 27
Budget des dépenses par crédit voté 29
État des résultats condensé prospectif 31
Renseignements supplémentaires 33
Renseignements ministériels 33
Profil organisationnel 33
Raison d'être, mandat et rôle 33
Contexte opérationnel et risques principaux 33
Cadre de présentation de rapports 34
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 35
Tableaux de renseignements supplémentaires 36
Dépenses fiscales fédérales 36
Coordonnées de l'organisation 36
Annexe : définitions 37
Notes en fin d'ouvrage 41

Message du ministre

À titre de ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, il m'incombe de présenter au Parlement le Plan ministériel de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'exercice 2018-2019.

Investie d'un mandat complexe aux multiples facettes, la GRC lutte contre le crime et favorise la prévention du crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale. Elle apporte des solutions intégrées en matière de sécurité et assure une présence fédérale partout au pays. Nul doute que son mandat fait partie intégrante de l'engagement du gouvernement pour un Canada sécuritaire et sécurisé.

La prochaine année apportera des changements constructifs et de nouveaux défis pour la GRC. Le gouvernement est résolu à aider la GRC à devenir une organisation moderne, plus solide et plus efficace qui est en mesure de répondre aux exigences considérables du 21e siècle en matière de services de police.

En terminant, je souhaite remercier les employés de la GRC pour leur travail acharné et leur dévouement. Ensemble, nous améliorons la vie des Canadiens et nous garantissons un avenir prospère pour le Canada.

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Aperçu de nos plans

L'environnement des services de police canadiens est complexe et comporte de multiples facettes. À mesure que le crime évolue, il en va de même pour l'intervention de la GRC, qui comprend des stratégies exhaustives et ciblées conçues pour suivre le rythme des besoins opérationnels. En 2018-2019, quatre thèmes orienteront les efforts de la GRC : service, innovation, mobilisation et responsabilisation.

Compte tenu de ces efforts, la GRC veillera à ce que toute initiative et activité soit mise en œuvre d'une façon qui reflète et favorise la diversité et l'inclusion. À cette fin, la GRC intégrera l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) en tant que pratique courante pour élaborer des politiques, des programmes et des opérations de façon à répondre aux besoins divers. Ceci comprend le recours à l'ACS+ pour aborder les obstacles systémiques et culturels au sein de la Gendarmerie, stimuler l'innovation et offrir une meilleure capacité d'adaptation quant aux services offerts aux collectivités diversifiées du Canada.

Service

Grâce aux services offerts au public et aux partenaires et à la collaboration avec ces personnes, la GRC obtiendra des résultats tangibles à l'appui des opérations. La GRC doit :

- Continuer de détecter, de prévenir et de contrer les menaces à la sécurité des Canadiens et des intérêts canadiens et intervenir à cet égard; notamment fournir des services de police de première ligne, démanteler des réseaux criminels et cibler et perturber des activités criminelles;
- Appuyer les mesures législatives en matière de sécurité nationale et de lutte contre le terrorisme qui renforcent la responsabilisation, tout en atteignant un équilibre entre la sécurité collective et la protection des droits et libertés;
- Collaborer avec les partenaires du gouvernement du Canada pour renforcer le régime de lutte contre le blanchiment d'argent, afin de préserver l'intégrité économique du Canada;
- Protéger les Canadiens et les infrastructures essentielles des cybermenaces, en cernant et en perturbant les menaces criminelles, en menant des enquêtes à cet égard et intentant des poursuites.

En accordant la priorité aux services offerts aux collectivités autochtones, la GRC continuera de mettre au point des stratégies pour réaliser les objectifs à long terme de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, menée par le gouvernement du Canada. La GRC continuera également d'accorder la priorité à la prévention de la criminalité chez les jeunes et à la victimisation de ces derniers grâce à des stratégies axées sur l'éducation, la sensibilisation et l'intervention active.

Innovation
La GRC appuiera les résultats opérationnels grâce à une innovation représentative d'un service de police professionnel moderne. La GRC déploiera les ressources de façon stratégique, en mettant l'accent sur la diversification des modes de prestation des services. Ceci comprend la civilianisation de certains postes, en fonction d'exigences spécialisées; la distribution efficace de ressources du mandat fédéral en fonction des priorités; la création de « carrefours » [i] afin de concentrer les services dans les provinces en fonction des besoins en matière de services de police; et le déploiement de gendarmes de réserve et d'agents de programmes communautaires afin de miser sur les domaines liés à la mobilisation de la collectivité, aux jeunes et à la prévention du crime et aux activités de réduction de la criminalité.

De plus, la GRC améliorera le recours à la technologie et à l'équipement aux fins d'une formation avancée sur l'application de la loi et des opérations; fournira un accès aux répertoires de données criminelles nationales et accroîtra l'expertise en matière d'enquête dans des domaines tels que : sciences judiciaires, identification, armes à feu, exploitation des enfants et personnes disparues.

Mobilisation
Un effectif mobilisé et en santé est essentiel pour permettre à la GRC de contribuer davantage à faire du Canada un pays sécuritaire et sécurisé. La GRC favorisera la mobilisation des employés et appuiera son effectif en créant un milieu de travail inclusif et respectueux; en veillant à ce que les employés se sentent valorisés et appréciés pour leurs contributions; en cernant et en encourageant des dirigeants inclusifs et prometteurs; et en continuant de travailler sur des initiatives de modernisation en matière de santé, y compris la stratégie quinquennale en matière de santé mentale.

Responsabilisation
La GRC continuera de fournir un leadership national en instaurant et en appuyant la vision reposant sur un cadre en milieu de travail axé sur la responsabilité globale, lequel favorise la prise de décisions et le comportement professionnels fondés sur les valeurs, dans toutes les catégories d'emploi. Pour créer un environnement de travail efficace, il faut veiller à donner aux employés et aux équipes au sein de l'organisation l'espace, la discrétion, l'autorité, les outils et les ressources nécessaires pour s'acquitter de leur mandat et assumer leurs responsabilités.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de la GRC, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Programmes

Opérations policières

Description

Sous le régime de la Loi sur la GRC, le programme Opérations policières consiste à offrir des services policiers aux niveaux fédéral, provincial/territorial et municipal ainsi que dans les collectivités autochtones. Comme le précise la Loi sur la GRC, ces services comprennent toutes les fonctions des agents de la paix en ce qui concerne le maintien de la paix, la prévention du crime et des infractions aux lois fédérales et à celles en vigueur dans la province où ils peuvent être employés, et l'arrestation des criminels, des contrevenants et des autres personnes pouvant être légalement mises sous garde, l'exécution de tous les mandats – ainsi que les obligations et services s'y rattachant – qui peuvent, aux termes de la Loi sur la GRC, des autres lois fédérales ou de celles en vigueur dans une province, être légalement exécutés par des agents de la paix, ainsi que les autres attributions déterminées par le gouverneur en conseil ou le commissaire. Le programme contribue à rendre le Canada sûr et sécuritaire par des activités générales d'application de la loi, ainsi que par des activités d'éducation et de sensibilisation menées par les agents de la GRC auprès du public, des entreprises et d'autres organismes dans tout le pays. Les activités d'éducation et de sensibilisation, telles que les séances d'information sur la prévention de la criminalité, la sécurité nationale, la criminalité financière, les drogues et le crime organisé, ont pour but de réduire la victimisation des Canadiens. En outre, le programme voit à la protection des personnes désignées et à la sécurité lors d'événements majeurs, ce qui a pour effet d'atténuer la menace possible que court la population canadienne. Enfin, le programme offre un soutien opérationnel et technique de haut niveau à l'appui des organismes canadiens d'application de la loi. Ensemble, ces activités visent à faciliter l'atteinte par la GRC de son objectif global, soit de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Faits saillants de la planification

Services de police à contrat

Les Services de police à contrat sont résolus à accroître la confiance, à obtenir des résultats et à travailler avec leurs partenaires et intervenants. En 2018-2019, le programme mettra l'accent sur les priorités suivantes afin de fournir des services de police contractuels efficaces.

Prestation des services de police

La GRC continuera d'améliorer la prestation des services de police conformément aux accords sur les services de police et de renforcer ses liens avec les intervenants. Des téléconférences trimestrielles avec les représentants des divisions auront lieu pour discuter de questions importantes et favoriser la compréhension commune des accords et la gestion de ceux-ci. De plus, des modifications seront apportées aux plans financiers pluriannuels afin de renforcer le processus de planification, favoriser la mobilisation et améliorer les prévisions financières.

Services de police autochtones

La GRC s'est engagée à se réconcilier avec les peuples autochtones grâce à des relations renouvelées fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et les partenariats. La GRC reconnaît que les organisations autochtones nationales sont essentielles pour favoriser ce changement fondamental, et que les points de vue et les droits des autochtones doivent être inclus dans tous les aspects de ces relations. Par conséquent, la GRC s'engage à faire progresser le protocole conjoint « Établissement des relations » avec l'Assemblée des Premières Nations et le dialogue continue avec le Comité national de la GRC sur les organisations autochtones.

En outre, les Services de police à contrat continueront d'appuyer l'élaboration d'une formation de sensibilisation aux cultures autochtones pour tous les employés de la GRC, de mener des enquêtes pertinentes et de réaliser des évaluations connexes.

La Police contractuelle collaborera étroitement avec les divisions de la GRC et les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux pour faire de la justice réparatrice une ressource pour les membres et les collectivités. Comme les programmes sont financés et dirigés par les collectivités ou les partenaires du milieu de la justice, la GRC continuera de fournir des recommandations.

La GRC soutient entièrement l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La GRC, en collaboration avec des représentants des provinces et territoires, des groupes autochtones et des partenaires, mettra l'accent sur la réduction de la violence contre les femmes et les filles et contribuera à l'amélioration de leur sécurité et de leur bien-être. De plus, la GRC accroîtra à l'échelle nationale ses efforts de sensibilisation à la violence contre les femmes et les filles autochtones.

Collectivités vulnérables

La GRC s'engage à collaborer avec les intervenants et les partenaires locaux pour appuyer les collectivités vulnérables à l'échelle du Canada, dans le but d'améliorer le mieux-être et la résilience des collectivités, en examinant ensemble les causes fondamentales de la criminalité et du désordre social. La GRC veillera à ce que les initiatives à l'échelle locale soient axées sur la

collectivité et qu'elles soient conçues, planifiées et mises en œuvre en consultation avec les intervenants et les partenaires locaux. En 2018-2019, les initiatives existantes seront évaluées, et de nouvelles idées seront envisagées dans le but de tirer parti des réussites antérieures. Les initiatives connexes à l'échelle des détachements seront appuyées davantage par les programmes nationaux, y compris le fonds de l'Initiative de lutte contre la violence familiale. Les relations à tous les niveaux seront mises à profit, et dans la mesure du possible, la GRC défendra les intérêts des collectivités vulnérables dans le cadre de forums fédéraux, provinciaux et territoriaux, afin de favoriser une intervention collective au besoin.

Équipe d'intervention dans les cas d'agression sexuelle

La GRC assurera l'excellence en matière d'enquête et un soutien pour les victimes d'agression sexuelle dans les territoires de compétence de la GRC. Les objectifs seront les suivants : traiter les victimes d'agression sexuelle avec bienveillance, empathie et respect; mener des enquêtes sur les agressions sexuelles à l'échelle du Canada d'une manière uniforme et en respectant les normes professionnelles les plus rigoureuses; et accroître la sensibilisation du public et la confiance relativement aux enquêtes de la GRC sur les agressions sexuelles, de façon à augmenter le nombre d'incidents signalés. Pour appuyer ces résultats, la GRC renforcera la formation et la sensibilisation des policiers et la responsabilisation par rapport aux enquêtes et fournira un soutien aux victimes et des communications publiques cohérentes.

Prévention du crime

La GRC est résolue à réduire la criminalité et la victimisation en déployant des efforts à toutes les étapes du continuum, c'est-à-dire la sensibilisation, la prévention et l'intervention précoce, et en favorisant des pratiques efficaces en prévention du crime. À cette fin, la GRC continuera de collaborer étroitement avec les partenaires communautaires et les intervenants fédéraux, provinciaux et territoriaux, et ce, en élaborant et en mettant en œuvre des programmes fondés sur des données probantes et axés sur les résultats.

Les Services de police à contrat continueront de soutenir les efforts axés sur l'élaboration d'une stratégie nationale sur la conduite avec facultés affaiblies, qui visera à accroître la sensibilisation et à améliorer la communication et la collaboration entre les intervenants, la formation, les mesures législatives et l'information sur la sécurité routière, tout en misant sur la technologie et l'innovation. L'accent sera mis sur les dangers de la conduite avec facultés affaiblies par la drogue, qu'il s'agisse de médicaments sur ordonnance ou de drogues illicites. Par l'entremise du site Web du Centre de prévention du crime chez les jeunes de la GRC[ii], de nouveaux documents ciblant les jeunes et les personnes travaillant auprès des jeunes seront fournis pour aider les Canadiens à comprendre les répercussions juridiques de la consommation de drogues illicites et de la conduite avec facultés affaiblies par la drogue.

Sécurité du public et des agents

Les Services de police à contrat continueront d'évaluer les avantages pour la sécurité du public et des agents et les possibilités que peut permettre le recours à de nouvelles tactiques de prévention, des options moins létale et des outils d'intervention. La GRC mettra l'accent sur des recherches opportunes, des essais opérationnels et des mises en œuvre visant le respect des normes du secteur policier. Ainsi, en 2018-2019, la GRC continuera d'appuyer des projets pilotes dans les divisions à l'échelle du pays qui sont axés sur le recours aux options non mortelles, les dispositifs pour repérer les cas de conduite avec facultés affaiblies par la drogue et l'équipement qui appuie la sécurité des collectivités et des policiers.

Groupe tactique d'intervention

La GRC continuera à travailler à la modernisation et à la normalisation des Groupes tactiques d'intervention (GTI). Notamment, elle envisagera des possibilités pour appuyer les divisions nordiques par la mise en œuvre d'une structure de GTI qui améliorera la prestation des services, la sécurité et la gouvernance globale.

Qui plus est, les Services de police à contrat reverront le processus de sélection relatif aux GTI au moyen de l'ACS+. Dans le cadre d'un nouveau projet pilote, toutes les fonctions réalisées pendant le processus de sélection seront liées directement aux fonctions du GTI. Cette approche mènera à un examen valable de la banque des tâches du GTI et permettra d'examiner les obstacles réels et perçus liés aux processus de demande, afin de veiller à ce que des candidats qualifiés et diversifiés puissent se joindre à des groupes partout au Canada.

Police fédérale

En 2018-2019, la Police fédérale mettra l'accent sur les menaces à la sécurité de la population canadienne et aux intérêts canadiens, en veillant à ce que ces menaces soient décelées, prévenues, contrées et éliminées. Pour ce faire, la Police fédérale mènera des enquêtes, recueillera des renseignements, appuiera les efforts de prévention et de mobilisation et améliorera l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités relativement aux priorités suivantes de la Police fédérale : blanchiment d'argent/financement d'activités terroristes; migration illégale/passage de clandestins; personnes soupçonnées de terrorisme; principes fondamentaux de cybersécurité; application de la loi relative aux marchés financiers; opioïdes; bandes de motards criminalisées et sécurité du Sommet du G7 (année de la présidence canadienne).

Blanchiment d'argent/financement d'activités terroristes

La Police fédérale appuiera Finances Canada dans son examen de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. La GRC collaborera

également avec les partenaires du gouvernement du Canada pour remédier aux lacunes des lois et des politiques au sein du régime de lutte contre le blanchiment d'argent qui ont été cernées par le Groupe d'action financière[iii].

Migration illégale/passage de clandestins

Pour prévenir, repérer et perturber la criminalité transfrontalière, notamment la migration illégale et le passage de clandestins, la Police fédérale continuera de travailler avec les ministères et organismes du gouvernement du Canada ainsi que des partenaires d'application de la loi nationaux et internationaux. Les efforts continueront d'être axés sur le renseignement et conçus pour améliorer l'intégrité des frontières en repérant et en interdisant les activités criminelles transfrontalières et en menant des enquêtes connexes.

Personnes soupçonnées de terrorisme

La Police fédérale collaborera avec des partenaires à l'échelle du gouvernement du Canada pour perturber et atténuer la menace que constitue le terrorisme. La GRC continuera à mener des enquêtes criminelles et fournira une assistance et une formation au personnel de première ligne et aux intervenants clés à l'échelle du pays.

Principes fondamentaux de la cybersécurité

Le défi que pose la cybercriminalité est un sujet à facettes multiples pour les organismes d'application de la loi et s'applique à tous les types de crimes et à tous les niveaux de services de police. L'exploitation criminelle de technologies exige de nouvelles habiletés et compétences policières pour éviter que les organismes d'application de la loi se laissent distancer à l'ère numérique. La GRC adaptera ses méthodes d'enquête et renforcera sa capacité au moyen des connaissances, des habiletés et des outils requis pour mener des enquêtes sur des crimes plus efficaces et contrer l'exploitation criminelle de la technologie.

La Police fédérale collaborera étroitement avec des ministères et organismes gouvernementaux clés afin de protéger les Canadiens et l'infrastructure essentielle contre les cybermenaces. La GRC continuera d'enquêter sur les menaces graves pesant sur l'intégrité politique, économique et sociale du Canada et de renforcer ses fonctions en matière de renseignement, dans le but d'enquêter et de prendre des mesures à l'endroit des menaces de cybercriminalité nouvelles et émergentes au Canada.

Application de la loi relative aux marchés financiers

L'application de la loi relative aux marchés financiers s'entend de la prévention, de la perturbation et des enquêtes en matière d'inconduite criminelle sur les marchés financiers du Canada qui revêtent une importance régionale ou nationale et qui menacent la confiance des

investisseurs ou la stabilité économique du Canada. En 2018-2019, la GRC mettra l'accent sur l'amélioration de son efficacité opérationnelle en continuant à établir et à entretenir des réseaux avec des organismes partenaires clés, ainsi que sur l'acquisition d'expertise et le rehaussement de celle-ci par l'embauche ciblée de policiers et d'experts civils.

Opioïdes

Par l'entremise de sa stratégie opérationnelle nationale, la Police fédérale continuera à cibler les importateurs, distributeurs, fabricants et trafiquants d'opioïdes synthétiques. Le but général est de détecter, de désorganiser et de démanteler les réseaux criminels.

Bandes de motards criminalisées

De concert avec la Stratégie nationale de lutte contre les bandes de motards criminalisées (BMC), la Police fédérale collaborera étroitement avec les partenaires d'application de la loi pour créer un cadre opérationnel sur les BMC au Canada. Le cadre mettra en lumière des pratiques exemplaires opérationnelles et des recommandations visant à aborder le problème des BMC dans les territoires de compétence.

Sécurité du Sommet du G7 (année de la présidence canadienne)

La GRC est l'organisme responsable de la sécurité du Sommet des dirigeants du G7 qui aura lieu en juin 2018. La GRC travaillera à assurer la sécurité du grand public, des personnes jouissant d'une protection internationale et d'autres dignitaires en visite.

Services techniques et Soutien opérationnel

Principes fondamentaux de cybersécurité

Les Services de police spécialisés (SPS) renforceront les capacités relatives aux preuves numériques pour lutter contre la cybercriminalité. Ces capacités seront améliorées dans le cadre de la Stratégie de la GRC en matière de cybercriminalité pour traiter des appareils numériques et cerner des preuves numériques aux fins des enquêtes les plus complexes de la GRC en matière de cybercriminalité. L'Institut d'apprentissage en criminalité technologique du Collège canadien de police élargira les occasions de formation en matière d'enquêtes sur la cybercriminalité pour les milieux d'exécution de la loi et de justice criminelle. La GRC se penchera également sur les modèles opérationnels pour coordonner les grands dossiers de cybercriminalité dans de multiples territoires de compétence et améliorera la dénonciation et la sensibilisation du public quant aux activités de cybercriminalité au Canada.

Renforcer les compétences techniques fondamentales

La collecte licite d'éléments de preuve numériques représente un défi important pour les organismes d'application de la loi. Les criminels se servent de nouvelles technologies, comme le chiffrement avancé, pour éviter la détection et les enquêtes visant les activités criminelles. La GRC mettra l'accent sur l'amélioration de ses compétences techniques fondamentales, comme l'expertise judiciaire en informatique et les techniques d'interception, afin de mieux surmonter les obstacles technologiques et juridiques à la collecte d'éléments de preuve. Les SPS collaboreront avec les partenaires pour relever ces défis par la collaboration, la recherche et le développement, l'échange de renseignements et l'élaboration de solutions.

Protéger les installations et les biens du gouvernement

Par l'entremise des Services techniques et du Soutien opérationnel, les SPS trouveront des façons novatrices d'optimiser la technologie afin de protéger les installations du gouvernement (comme la Colline du Parlement) des menaces que posent les terroristes et les loups solitaires. Les SPS évalueront la technologie requise pour défendre le Canada contre les menaces émergentes que représentent les véhicules aériens sans pilote, ainsi que les tactiques en constante évolution adoptées pour causer un grand nombre de victimes au moyen de véhicules ou d'engins explosifs improvisés. Des technologies légales de reconnaissance faciale seront également envisagées en tant qu'outil essentiel pour prévenir des attaques contre les représentants et les institutions du Canada.

Résultats prévus

Résultat prévu	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
Réduction du taux de criminalité et de la gravité des actes criminels.	Pourcentage de Canadiens qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Je suis satisfait de la contribution de la GRC à un Canada sécuritaire et sécurisé ».	80 %	31 mars 2019	S.O.[iv]	S.O.[v]	80 %
	Réduction de l'indice de gravité de la criminalité au Canada sur les territoires de compétence de la GRC[vi].	96	31 mars 2019	91,74	100,22	100,32
	Réduction du taux de criminalité par habitant au Canada sur les territoires de compétence de la GRC.	8 854	31 mars 2019	8 318,84	7 247,24	8 679,43

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
2 317 576 842	2 317 576 842	2 192 263 363	2 187 958 307

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
22 587	22 605	22 605

Services canadiens d'application de la loi

Description

Ce programme fournit aux forces de l'ordre canadiennes le soutien dont elles ont besoin en matière de sciences, de technique, de didactique et d'enquête pour offrir à leurs collectivités et partenaires respectifs des services de police et d'exécution de la loi qui soient axés sur le renseignement. De plus, il offre des occasions de formation aux membres de la communauté policière canadienne afin de leur permettre de perfectionner leurs compétences et d'assurer ainsi plus efficacement la sécurité du Canada.

Faits saillants de la planification

Les Services de police spécialisés continueront de fournir les systèmes opérationnels spécialisés pour permettre à la GRC et aux autres ministères et organismes d'enquêter sur les activités criminelles et de lutter contre celles-ci. En plus des priorités particulières énoncées ci-dessous, les SPS collaboreront également avec des partenaires de la Police fédérale et des Services de police à contrat pour appuyer et faciliter leurs priorités cernées, notamment la migration illégale / le passage de clandestins, les principes fondamentaux de cybersécurité, les bandes de motards criminalisées, la conduite avec facultés affaiblies par la drogue, les services de police autochtones, les collectivités vulnérables et le blanchiment d'argent.

Amélioration des capacités en matière de sciences judiciaires et d'identité

Les Services de police spécialisés continueront de mettre en œuvre des modifications aux procédures de manière à assurer la prestation de services scientifiques et techniques rapides, pertinents et de grande qualité aux partenaires d'application de la loi et de justice pénale. Dans le domaine des sciences judiciaires, les Services des sciences judiciaires et de l'identité fourniront des services rapides et de qualité à ses clients en mettant en œuvre des améliorations scientifiques de pointe et en rendant l'acheminement du travail plus efficace. Dans le domaine des services de l'identité, l'accent sera maintenu sur l'appui de l'engagement du gouvernement à améliorer les programmes d'immigration du Canada grâce à une utilisation accrue des technologies de biométrie, comme les empreintes digitales, pour améliorer le filtrage des demandeurs.

Protéger les Canadiens vulnérables

Les Services de police spécialisés fourniront un soutien opérationnel relatif aux enquêtes et favoriseront l'utilisation d'outils technologiques, comme le Registre national des délinquants sexuels (RNDS), et veilleront à la mise à jour de ces outils. La GRC améliorera sa capacité à aider les organismes d'application de la loi nationaux et étrangers à prévenir les crimes sexuels et à faire enquête sur ceux-ci grâce à la mise en œuvre de la Loi sur le renforcement des peines pour les prédateurs d'enfants. Sous l'angle de l'ACS+, la majorité des crimes de nature sexuelle au Canada sont faits contre les femmes et les filles, donc les fonctions du RNDS visant à appuyer les enquêtes sur les crimes sexuels et à surveiller la conformité des délinquants ont une incidence particulière sur ce groupe démographique.

Sous l'égide des SPS, le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants de la GRC travaillera à réduire l'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Les SPS mettront l'accent sur l'identification des délinquants et des enfants victimes, la collecte et l'échange de renseignements, le soutien aux partenaires de la communauté policière et la mise en œuvre de nouveautés technologiques et de techniques spécialisées. L'exploitation sexuelle d'enfants sur

Internet représente un défi de plus en plus grand, et les SPS chercheront de nouvelles solutions technologiques pour traiter les nombreux cas signalés à la GRC, dont le nombre croît rapidement.

Un soutien sera fourni aux fins de l'établissement de centres régionaux pour les personnes disparues et restes non identifiés, et on continuera de promouvoir le site Web Disparus-Canada[vii]. La Banque nationale de données génétiques et le Centre national pour les personnes disparues et restes non identifiés continueront de mettre en œuvre le nouveau Programme national de données génétiques sur les personnes disparues en réponse aux responsabilités cernées dans le cadre des modifications à la Loi sur l'identification par les empreintes génétiques. Au cours de la prochaine année, la GRC recevra des échantillons d'ADN, lesquels seront versés dans la Banque nationale de données génétiques, et fournira ainsi aux organismes d'application de la loi un nouvel outil indispensable aux fins des enquêtes sur les personnes disparues et les restes humains.

Utilisation criminelle des armes à feu et violence liée aux gangs

Les Services de police spécialisés soutiendront les engagements de Sécurité publique à réduire la violence liée aux armes et aux gangs et à renforcer les contrôles sur les armes de poing et les armes d'assaut. Par l'intermédiaire d'équipes intégrées, de ressources spécialisées et d'initiatives transfrontalières, les SPS fourniront un soutien opérationnel dans le cadre d'enquêtes relatives aux armes à feu et évalueront des options pour améliorer, à l'échelle nationale, la collecte, l'analyse et l'échange de renseignements liés aux armes à feu.

Capacités en matière d'application de la loi

Les Services de police spécialisés fourniront des services de formation spécialisés et avancés pour appuyer les opérations. Le Collège canadien de police améliorera davantage les capacités des organismes d'application de la loi par la mise à jour, le perfectionnement et la promotion de programmes de formation spécialisés qui portent sur les activités criminelles en constante évolution. Le Collège appuiera également la professionnalisation des services policiers au moyen de la prestation de formations en perfectionnement du leadership.

Résultats prévus

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2014-2015	Résultat réel 2015-2016	Résultat réel 2016-2017
Les services fournis en matière de technique, de sciences judiciaires, d'enquête et de formation sont utiles aux forces de l'ordre canadiennes.	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « De manière générale, la GRC fournit un service de grande qualité ».	80 %	31 mars 2019	S.O.[viii]	S.O.[ix]	76 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
192 251 844	192 251 844	170 148 269	169 233 233

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
1 314	1 319	1 319

Opérations policières internationales

Description

En vertu de la Loi sur la GRC, ce programme fait avancer le programme pour la sécurité et la paix mondiale du Canada en collaborant avec la communauté policière internationale, et en la soutenant, contribuant ainsi à faire du Canada et du reste du monde un endroit plus sûr. Compte tenu de la portée transnationale de la criminalité, ce programme établit des liens avec des partenaires de l'application de la loi à l'échelle mondiale et contribue au réseau mondial d'échange de renseignements de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL). De plus, la GRC participe activement à plusieurs missions de maintien de la paix à l'étranger, où elle aide les pays à risque à renforcer leur capacité d'application de la loi.

Faits saillants de la planification

La GRC collaborera avec des partenaires nationaux et internationaux pour faire progresser les opérations et pour appuyer la sécurité mondiale. Les agents de liaison et les analystes du renseignement déployés à des endroits stratégiques à l'étranger seront chargés de détecter, de prévenir et de contrer les menaces criminelles ayant une incidence sur le Canada et d'intervenir à cet égard. La Police fédérale offrira également des programmes de renforcement durable des capacités et des projets de formation pour contrer les menaces criminelles et les risques pour la sécurité nationale à l'étranger.

Résultats prévus

Résultats prévus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017
La police offre sa coopération et son soutien à la communauté internationale d'application de la loi pour aider à créer un environnement sûr et d'une stabilité accrue.	Pourcentage de missions et de déploiements internationaux qui cadrent avec les priorités de la GRC en matière d'application de la loi à l'étranger.	80 %	31 mars 2019	S.O.[x]	93,3 %	89 %
Les policiers canadiens déployés à l'étranger possèdent les habiletés et les connaissances particulières dont ils ont besoin pour mener à bien leur mission ou leur opération.	Pourcentage des participants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Grâce à la formation préalable à la mission, j'ai acquis les compétences et les connaissances dont j'ai besoin pour mener ma mission à bien ».	80 %	31 mars 2019	S.O.[xi]	95,5 %	90,5 %

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
51 065 549	51 065 549	51 099 114	51 124 252

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
178	178	178

Culture et patrimoine de la police canadienne

Description

Dans le but de protéger l'image de la GRC qui est bien connue à l'étranger, ainsi que sa réputation et son riche patrimoine, ce programme met de l'avant l'image positive de la GRC tout en nouant des liens avec des organismes d'application de la loi, des organismes gouvernementaux et des partenaires communautaires canadiens et étrangers. Le programme offre des conseils et des analyses aux clients internes et externes, dont les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux, les établissements d'enseignement, les représentants de la famille royale et les organisations non gouvernementales, relativement à l'aspect cérémonial des activités et événements spéciaux (p. ex. Jeux olympiques, expositions, sommets, funérailles de policiers). Par les activités de ce programme, la GRC contribue au rayonnement de la culture et du patrimoine canadiens.

Faits saillants de la planification

La Sous-direction du Carrousel et du patrimoine collaborera étroitement avec les divisions de la GRC pour planifier des spectacles dans le Sud de l'Ontario et le Lower Mainland en Colombie-Britannique, afin de souligner les priorités en matière de services de police communautaires. On se servira des médias sociaux pour mobiliser les Canadiens par l'entremise des spectacles du Carrousel. De plus, la Sous-direction tiendra la Semaine nationale de l'engagement des jeunes et offrira à des élèves de 11e et de 12e année de partout au Canada l'occasion d'en apprendre davantage sur le travail policier et de constater par eux-mêmes les fonctions d'un agent de la GRC.

Résultats prévus

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2014-2015	Résultat réel 2015-2016	Résultat réel 2016-2017
La GRC est un symbole du Canada reconnu.	Pourcentage de répondants[xii] satisfaits de la représentation de la GRC lors d'événements internationaux.	80 %	31 mars 2019	S.O.[xiii]	S.O.[xiv]	S/O[xv]

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
11 988 693	11 988 693	11 991 226	11 991 398

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
88	88	88

Paiements de transfert

Description

Ce programme apporte une sécurité du revenu aux employés de la GRC et à leur famille au moment de leur retraite ou en cas d'invalidité ou de décès. Il veille à fournir un niveau adéquat de soutien aux personnes qui vivent une situation hors de leur contrôle en raison de leur emploi à la GRC. Les activités de ce programme visent à assurer le versement de prestations soit selon les conditions de la subvention ou selon les exigences de diverses lois, notamment la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada.

Résultats prévus

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2014-2015	Résultat réel 2015-2016	Résultat réel 2016-2017
Les réclamations et les demandes de renseignements sont traitées conformément aux normes de service établies.	Pourcentage des réclamations et des demandes traitées conformément aux normes de service établies.	80 %	31 mars 2019	71 %	S.O.[xvi]	S/O[xvii]

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
246 436 483	246 436 483	187 736 483	187 736 483

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
0	0	0

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de la GRC sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xviii].

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de

l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
721 333 803	721 333 803	685 338 001	680 329 715

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
5 763	5 803	5 856

Faits saillants de la planification

Effectif inclusif et diversifié

Pour veiller à ce que la GRC puisse répondre aux attentes en ce qui concerne la création d'un effectif inclusif et diversifié, un nouveau groupe sera créé aux fins suivantes :

- Suivre les mesures découlant de rapports et de recommandations sur le genre, la diversité et l'inclusion et établir des liens connexes;
- Mettre en œuvre des compétences liées à l'ACS+ à l'échelle des secteurs d'activité et des divisions;
- Assurer la coordination et la surveillance de l'Équité en matière d'emploi et d'autres comités consultatifs sur la diversité;
- Assurer un suivi du rendement global sur la diversité et l'inclusion à la GRC et produire des rapports connexes.

Mise sur pied de l'effectif

La GRC mettra l'accent sur le recrutement opportun de membres réguliers, dans le but de respecter ses engagements en matière de prestation de services. Pour 2018-2019, la GRC continuera de croître les niveaux de recrutement afin d'être en mesure de répondre aux obligations contractuelles et aux services obligatoires futurs. De plus, une méthode plus globale de la gestion des ressources sera mise en œuvre; notamment, des outils de planification des ressources humaines à l'appui de la planification à court et à long terme à l'échelle nationale et à l'échelle des divisions seront mis en œuvre.

Innovations des Services internes

La Sous-direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) dirigera les efforts pour soutenir l'Initiative d'information ouverte du gouvernement du Canada. Des trousses et des guides de divulgation proactive, préparés par la Sous-direction de l'AIPRP, seront envoyés aux détachements et aux divers secteurs d'activité à l'échelle du Canada. Dans le cadre de cette nouvelle approche, des renseignements supplémentaires seront fournis aux Canadiens, ce qui mènera à une transparence accrue.

Les Services nationaux de communication (SNC) fourniront des conseils, des stratégies et des outils aux intervenants internes, tout en augmentant l'accès des médias aux experts en la matière. Les SNC mettront l'accent sur une approche aux communications qui préconise la technologie numérique; ceci prévoit une utilisation accrue du Web et des médias sociaux pour mettre en lumière les activités et les programmes de la GRC.

Les travaux se poursuivront sur la mise au point d'un outil de renseignement organisationnel et sur la mise à jour du Système de planification du rendement annuel, lequel permettra d'harmoniser les priorités au sein de la GRC, depuis la Direction générale jusqu'aux divisions et aux détachements. En tirant profit des innovations en analyse des données, la GRC sera mieux placée pour être une organisation souple, axée sur les données et fondée sur les éléments probants.

Le Secteur des ressources humaines (SRH) mettra l'accent sur trois initiatives clés[xix] qui font partie intégrante des activités de l'organisation :

1. Le SRH perfectionnera les fonctions des systèmes existants en matière d'intégrité des données et de renseignement organisationnel, en plus d'autres outils essentiels, de façon à surveiller plus efficacement les renseignements sur l'effectif. L'établissement d'une équipe spécialisée d'analyse des données et du renseignement organisationnel au sein du SRH appuiera la surveillance d'information importante sur le rendement et les programmes à l'aide de tableaux de bord, de rapports et d'analyse des tendances, ce qui améliorera la capacité de la GRC à prévoir les besoins relatifs à l'effectif.
2. Dans le but d'appuyer une prestation des services de RH plus souple et opportune, des améliorations seront apportées au processus organisationnel. Entre autres, les processus et les échéanciers relatifs aux RH seront examinés afin de surveiller leur efficacité et dégager des gains d'efficience potentiels, en plus d'accroître le recours à d'autres groupes de ressources éventuels pour compléter les plans existants de ressources humaines et de dotation.
3. Pour prévoir les besoins futurs, le SRH mobilisera les intervenants afin qu'ils précisent leurs besoins en dotation. Des outils normalisés et des conseils seront fournis pour déterminer les catégories d'emplois adéquates. En plus de maintenir les voies de

communication essentielles ouvertes, cette approche permettra de mieux orienter les plans et les priorités en matière de ressources humaines.

Technologie et gestion de l'information opérationnelle

Le Secteur du dirigeant principal de l'Information (Secteur du DPI) favorise les services de police de première ligne en fournissant un accès fiable en temps réel à des renseignements opérationnels. Le Secteur du DPI étudie diverses possibilités aux fins d'une plateforme d'entreprise horizontale et évolutive qui assurera une bonne connaissance de la situation et qui rendra les données accessibles aux fins de la prise de décisions opérationnelles par les agents de première ligne. Cette vision commune de la situation opérationnelle constituera un système moderne et novateur qui améliorera la sécurité des policiers, le commandement et le contrôle de la technologie de l'information de la première ligne et l'intégration à l'échelle de l'organisation, tout en favorisant l'échange de données ouvertes. Le Secteur du DPI mettra également l'accent sur les défis auxquels fait face la GRC en ce qui concerne les systèmes radio, en raison du vieillissement de l'infrastructure et de l'équipement. Les systèmes de radio mobile terrestre sont souvent la seule possibilité de communication qui s'offre aux policiers travaillant dans des endroits isolés et sont essentiels à une gestion efficace des incidents.

Enquête de sécurité

La Sous-direction de la sécurité ministérielle (SDSM) améliorera la rigueur et le rendement du processus d'enquête de sécurité pour le personnel et les postulants de la GRC, conformément aux exigences des politiques du Conseil du Trésor. De plus, la SDSM continuera de fournir des vérifications des antécédents criminels à d'autres ministères, y compris Santé Canada, pour appuyer les efforts du gouvernement du Canada relatifs à la légalisation et à la réglementation du cannabis, et Transports Canada, pour contribuer à prévenir les menaces contre la sécurité et les interférences illégales avec les réseaux de transport.

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du ministère

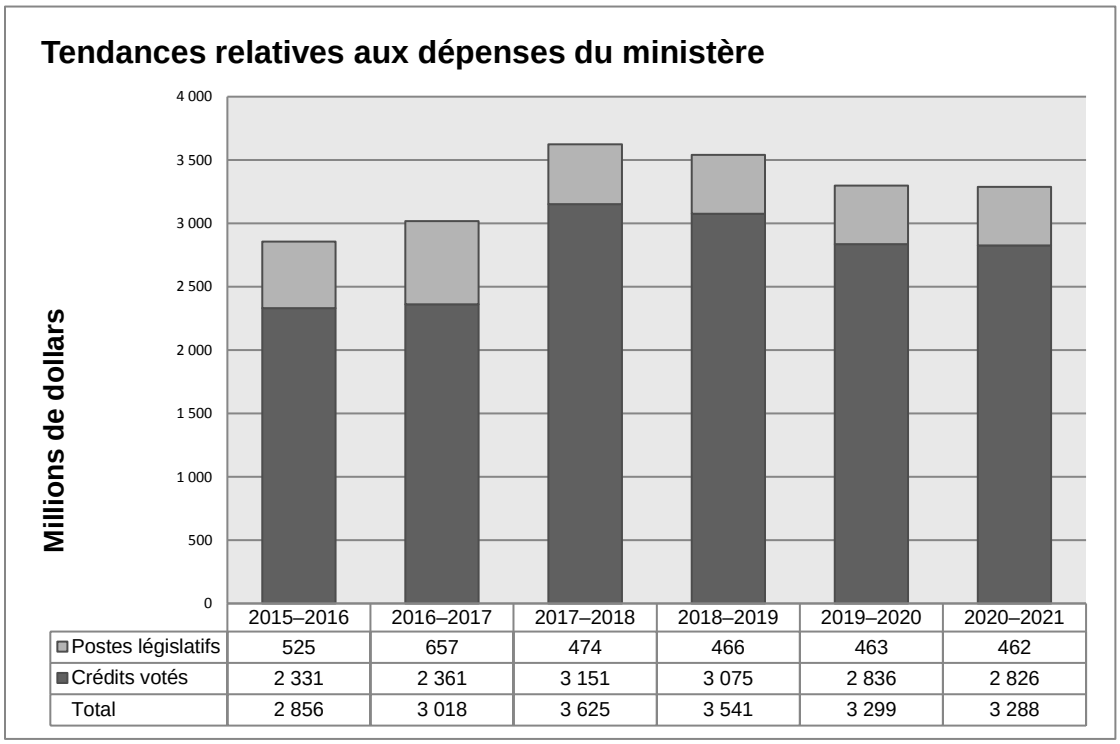

	2015–2016	2016–2017	2017–2018	2018–2019	2019–2020	2020–2021
Postes législatifs	525	657	474	466	463	462
Crédits votés	2 331	2 361	3 151	3 075	2 836	2 826
Total	2 856	3 018	3 625	3 541	3 299	3 288

Nota : Les totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l’arrondissement.

Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les services internes (en dollars)

Programmes et services internes	Dépenses 2015-2016	Dépenses 2016-2017	Prévisions des dépenses 2017-2018[xx]	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Opérations policières	1 768 230 682	1 838 068 322	2 088 650 755	2 317 576 842	2 317 576 842	2 192 263 363	2 187 958 307
Services canadiens d'application de la loi	155 007 056	159 347 221	209 249 772	192 251 844	192 251 844	170 148 269	169 233 233
Opérations policières internationales	53 755 447	47 136 030	69 480 127	51 065 549	51 065 549	51 099 114	51 124 252
Culture et patrimoine de la police canadienne	13 369 819	15 061 088	12 954 842	11 988 693	11 988 693	11 991 226	11 991 398
Paiements de transfert	179 890 362	196 862 445	226 168 056	246 436 483	246 436 483	187 736 483	187 736 483
Total partiel	**2 170 253 366**	**2 256 475 106**	**2 606 503 552**	**2 819 319 411**	**2 819 319 411**	**2 613 238 455**	**2 608 043 673**
Services internes	685 974 205	761 150 978	1 018 020 769	721 333 803	721 333 803	685 338 001	680 329 715
Total	**2 856 227 571**	**3 017 626 084**	**3 624 524 321**	**3 540 653 214**	**3 540 653 214**	**3 298 576 456**	**3 288 373 388**

Les dépenses prévues de la GRC en 2018-2019 sont de 3,5 milliards de dollars, dont 2,3 milliards de dollars seront injectés pour soutenir le Programme Opérations policières. Ce programme comprend les ressources consacrées à la police fédérale, à la prestation de services aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux communautés des Premières Nations en vertu des ententes sur les services de police, ainsi que les fonctions de soutien technique et opérationnel essentielles aux services de police efficaces fondés sur le renseignement. Un montant supplémentaire de 192,3 millions de dollars est utilisé pour fournir des services de police de soutien en vertu du programme des Services canadiens d'application de la loi. De plus, 63,1 millions de dollars sont alloués aux Opérations policières internationales et à Culture et patrimoine de la police canadienne. Les dépenses planifiées comprennent aussi 246,4 millions de dollars pour les paiements de transfert qui sont principalement utilisés pour assurer la sécurité du revenu des membres invalides ou de leurs survivants en cas de blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions. Le reste du financement de la GRC est affecté aux Services internes.

Les dépenses réelles ont augmenté de 161,4 millions de dollars entre 2015-2016 et 2016-2017. L'augmentation peut être attribuée aux dépenses législatives, en grande partie en raison d'une

augmentation actuarielle dans les contributions du gouvernement au compte de pension de retraite.

Selon la projection, les dépenses prévues en 2017-2018 augmenteront de 606,9 millions de dollars par rapport aux dépenses finales de 2016-2017. L'augmentation est largement attribuable aux rajustements des salaires de base et rétroactifs des membres réguliers, des membres civils et des employés de la fonction publique. Elle est également attribuable aux reports du budget de fonctionnement et d'immobilisations plus élevés qu'à l'exercice précédent. De plus, du financement temporaire a été approuvé pour la planification et les opérations de sécurité et de maintien de l'ordre préalables au Sommet du G7 2018 et les événements à l'appui de celui-ci.

Les dépenses prévues en 2018-2019 représentent les montants présentés dans le Budget principal des dépenses de 2018-2019. Selon les projections, les dépenses prévues devraient diminuer de 83,9 millions de dollars comparativement aux prévisions des dépenses de 2017-2018, puisque les prévisions des dépenses comprennent des ajustements uniques en cours d'exercice liés aux reports sur les exercices ultérieurs du budget de fonctionnement et d'immobilisations, au remboursement des dépenses de la liste de paye et aux augmentations de financement d'une année reçues par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses en 2017-2018.

Selon les projections, les dépenses prévues devraient diminuer de 242,1 millions de dollars entre les exercices 2018-2019 et 2019-2020. La diminution est principalement attribuable à une diminution temporaire du financement lié à la subvention visant à indemniser les membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions et à l'élimination progressive du financement de l'initiative du Sommet du G7 2018. Une autre réduction, principalement attribuable à l'élimination progressive du financement qui se rattache à l'Initiative fédérale liée à l'infrastructure, est prévue en 2020-2021.

Sommaire des dépenses budgétaires brutes prévues pour 2018-2019 (en dollars)

Programmes et services internes	Dépenses brutes prévues 2018-2019	Dépenses brutes prévues pour les comptes à fins déterminées 2018-2019[xxi]	Recettes prévues affectées aux dépenses 2018-2019	Dépenses nettes prévues 2018-2019
Opérations policières	3 990 490 948	0	1 672 914 106	2 317 576 842
Services canadiens d'application de la loi	211 139 844	0	18 888 000	192 251 844
Opérations policières internationales	51 065 549	0	0	51 065 549
Culture et patrimoine de la police canadienne	11 988 693	0	0	11 988 693
Paiements de transfert	246 436 483	0	0	246 436 483
Total partiel	**4 511 121 517**	**0**	**1 691 802 106**	**2 819 319 411**
Services internes	729 519 364	0	8 185 561	721 333 803
Total	**5 240 640 881**	**0**	**1 699 987 667**	**3 540 653 214**

Les dépenses brutes prévues de la GRC en 2018-2019 sont de 5,2 milliards de dollars et comprennent notamment des recettes nettes en vertu d'un crédit de 1,7 milliard de dollars et des dépenses nettes totales prévues de 3,5 milliards de dollars. Les recettes nettes en vertu d'un crédit sont largement liées à la fourniture de Services de police à contrat et aux recouvrements des coûts admissibles auprès des autorités contractantes, conformément aux ententes sur les services de police. Elles comportent également les recettes rattachées à la prestation de services de protection sur la Colline du Parlement, la conduite d'analyses de l'ADN dans le cadre d'ententes conclues en matière d'analyses biologiques avec les provinces et les territoires ainsi que les recettes rattachées au Collège canadien de police.

Les recettes nettes en vertu d'un crédit prévues au cours des prochaines années concordent avec celles de 2018-2019 à 1,7 milliard de dollars. Les recettes prévues en 2017-2018 étaient de 2,1 milliards de dollars, ce qui représente un montant de 435,3 millions de dollars plus élevé que la projection pour 2018-2019. La réduction est principalement attribuable à un nouveau modèle de financement qui a été conçu pour changer la façon dont la GRC traite les aspects des recettes générées à partir du Programme des services de police sous contrat. À compter d'avril 2018, seules les recettes liées aux coûts directs seront inscrites comme des recettes nettes en vertu d'un crédit et les recettes perçues pour d'autres types de coûts seront inscrites comme des revenus non disponibles. Ainsi, les autorisations de recettes nettes en vertu d'un crédit connaîtront une diminution à compter de l'exercice 2018-2019.

La diminution est également attribuable à l'élimination progressive des autorisations liées aux services d'administration des pensions. On s'attend à ce que les autorisations soient renouvelées en 2018-2019 en vue du remboursement des frais d'administration liés au régime de pensions de la GRC.

Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et les services internes (équivalents temps plein)

Programmes set services internes	Équivalents temps plein réels 2015-2016	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Prévisions d'équivalents temps plein 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021
Opérations policières	22 035	22 129	22 393	22 587	22 605	22 605
Services canadiens d'application de la loi	1 366	1 319	1 296	1 314	1 319	1 319
Opérations policières internationales	179	174	176	178	178	178
Culture et patrimoine de la police canadienne	90	89	87	88	88	88
Paiements de transfert[xxii]	0	0	0	0	0	0
Total partiel	**23 670**	**23 711**	**23 952**	**24 167**	**24 190**	**24 190**
Services internes	5 343	5 463	5 645	5 763	5 803	5 856
Total	**29 013**	**29 174**	**29 597**	**29 930**	**29 993**	**30 046**

Nota : Les totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement.

Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) de la GRC en 2016-2017 a augmenté de 161 employés, ou de 0,6 %, comparativement à l'exercice 2015-2016. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des Services de police à contrat et est compensée par les réductions des Services de police fédérale et des Services canadiens d'application de la loi.

La GRC a été confrontée à des défis importants en ce qui a trait aux ressources humaines et financières au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne le recrutement et la formation des membres réguliers. Ces défis en matière de ressourcement ont eu une incidence sur la capacité de la GRC à remplacer les ressources qui ont quitté par attrition et à répondre aux nouvelles demandes. Pour évaluer les défis en matière de ressourcement auxquels est confrontée la GRC, un examen en profondeur a été entrepris par KPMG en 2016-2017 pour aider à dégager

des solutions à long terme. En conséquence, tous les programmes, à l'exception de celui des Services de police à contrat, ont été encouragés à maintenir les ressources aux niveaux de 2015.

KPMG a présenté son rapport en mai 2017. La GRC évalue les conclusions et élabore des plans d'action précis pour répondre à ses recommandations générales. La GRC utilisera le processus d'examen ministériel établi par le Conseil du Trésor pour formuler des recommandations en 2018-2019 qui englobent les conclusions de KPMG, de même que les exigences opérationnelles découlant d'autres conclusions et rapports récents.

Bien que ces travaux soient en cours, la prévision des ETP en 2017-2018 montre une croissance marginale comparativement à l'exercice précédent. L'augmentation de 423 ETP (ou de 1 %) est largement liée aux Services de police à contrat de première ligne et à leurs fonctions de soutien opérationnel. De plus, on prévoit une croissance marginale des Services de la police fédérale et du soutien technique aux enquêteurs connexe. Enfin, il y a des diminutions du nombre de ressources en matière de formation aux installations de formation de la Division Dépôt de la GRC à Regina, combinées à un nombre accru de cadets, pour répondre à la demande continue de membres réguliers dans les programmes de police fédérale et de Services de police à contrat.

On prévoit que les besoins en ressources augmenteront régulièrement en 2018-2019, le nombre prévu des ETP se situant à 29 930 selon les estimations. Cela représente une augmentation de 333 ETP comparativement à l'exercice 2017-2018. L'augmentation est attribuée principalement à une croissance estimée de 1 % des Services de police à contrat. On tient également compte de la croissance prévue dans le Programme de police fédérale et de Services canadiens d'application de la loi en ce qui a trait à l'ajout de ressources relativement à diverses initiatives, comme la mise en œuvre d'un nouveau cadre fédéral pour la légalisation et la réglementation du cannabis, et l'expansion du filtrage biométrique dans le système d'immigration du Canada. La GRC prévoit également d'autres augmentations du nombre de cadets appelés à se présenter à la Division Dépôt dans le cadre d'une mesure visant à mieux répondre à la demande de l'organisation en termes de membres réguliers.

On s'attend à ce que les ETP prévus connaissent une modeste croissance de 0,2 % entre 2018-2019 et 2019-2020 et une autre croissance de 0,2 % entre 2019-2020 et 2020-2021. Ces augmentations sont principalement attribuables aux besoins en ressources de plus en plus élevés pour appuyer diverses initiatives.

On prévoit que les catégories d'employés de la GRC subiront des changements au cours des prochaines années. Les employés de la GRC sont regroupés en trois catégories principales à l'heure actuelle : les membres réguliers, les membres civils et les employés de la fonction publique. Le Conseil du Trésor a déterminé que les membres civils seront réputés avoir été nommés en vertu de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique et la date d'entrée en vigueur sera déterminée à une date ultérieure. Au moment de l'entrée en vigueur, la majorité des

membres civils seront convertis en employés de la fonction publique. On s'attend à ce que les niveaux de ressources restent constants par rapport aux exercices précédents.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour tout renseignement sur les crédits de la GRC, consulter le Budget principal des dépenses 2018-2019[xxiii].

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de la GRC. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web de la GRC[xxiv].

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2017-2018	Résultats prévus 2018-2019	Écart (résultats prévus pour 2018-2019 moins prévisions des résultats de 2017-2018)
Total des dépenses	5 896 146 012	5 448 162 731	(447 983 281)
Total des revenus	2 083 395 271	1 929 848 883	(153 546 388)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 812 750 741	3 518 313 848	(294 436 893)

En 2018-2019, la GRC mettra en œuvre un nouveau modèle de financement qui alignera de façon appropriée l'enregistrement des recettes disponibles et non disponibles entre le type de dépenses directes et indirectes récupérées des juridictions contractuelles. Ce changement permettra d'améliorer les rapports et la transparence des coûts directs liés au programme de police contractuelle aux agences centrales et aux parlementaires. L'écart des revenus représente l'ajustement unique lié au mouvement des recouvrements des coûts indirects, des revenus disponibles aux revenus non disponibles.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Ralph Goodale, C.P., député

Administrateur général : Le sous-commissaire Daniel G.J. Dubeau, commissaire par intérim

Portefeuille ministériel : Sécurité publique et Protection civile Canada

Instruments habilitants :

Loi sur la Gendarmerie royale du Canada[xxv]

Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada[xxvi]

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada[xxvii]

Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada[xxviii]

Année d'incorporation ou de création : 1873

Raison d'être, mandat et rôle

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le site Web de la GRC[xxix].

Contexte opérationnel et risques principaux

L'information sur le contexte opérationnel et les risques principaux est accessible sur le site Web de la GRC[xxx].

Cadre de présentation de rapports

Les résultats stratégiques et l'architecture d'alignement des programmes officiels de la GRC pour 2018-2019 sont les suivants :

1 **Résultat stratégique :** Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens
- **1.1 Programme :** Opérations policières
  - **1.1.1 Sous-programme :** Services de police à contrat
    - **1.1.1.1 Sous-sous-programme :** Services de police provinciaux et territoriaux
    - **1.1.1.2 Sous-sous-programme :** Services de police municipaux
    - **1.1.1.3 Sous-sous-programme :** Services de police autochtones
  - **1.1.2 Sous-programme :** Police fédérale
    - **1.1.2.1 Sous-sous-programme :** Enquêtes générales à la Police fédérale
    - **1.1.2.2 Sous-sous-programme :** Enquêtes par projet à la Police fédérale
    - **1.1.2.3 Sous-sous-programme :** Renseignements criminels
    - **1.1.2.4 Sous-sous-programme :** Services de protection
    - **1.1.2.5 Sous-sous-programme :** Engagements publics
    - **1.1.2.6 Sous-sous-programme :** Soutien aux affaires fédérales
  - **1.1.3 Sous-programme :** Services techniques et soutien opérationnel
    - **1.1.3.1 Sous-sous-programme :** Enquêtes techniques
    - **1.1.3.2 Sous-sous-programme :** Technologie de protection
    - **1.1.3.3 Sous-sous-programme :** Opérations aériennes
    - **1.1.3.4 Sous-sous-programme :** Services et technologies scientifiques
    - **1.1.3.5 Sous-sous-programme :** Préparation et interventions opérationnelles
- **1.2 Programme :** Services canadiens d'application de la loi
  - **1.2.1 Sous-programme :** Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête
    - **1.2.1.1 Sous-sous-programme :** Service intégré de l'identité judiciaire
    - **1.2.1.2 Sous-sous-programme :** Services nationaux de laboratoire judiciaire
    - **1.2.1.3 Sous-sous-programme :** Services canadiens d'identification criminelle en temps réel
    - **1.2.1.4 Sous-sous-programme :** Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)
    - **1.2.1.5 Sous-sous-programme :** Service canadien de renseignements criminels

1.2.1.6 Sous-sous-programme : Centre d'information de la police canadienne (CIPC)
1.2.1.7 Sous-sous-programme : Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE)
1.2.2 Sous-programme : Programme canadien de contrôle des armes à feu
1.2.2.1 Sous-sous-programme : Permis et enregistrement des armes à feu
1.2.2.2 Sous-sous-programme : Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu
1.2.3 Sous-programme : Formation policière avancée
1.2.3.1 Sous-sous-programme : Collège canadien de police
1.2.3.2 Sous-sous-programme : Service de formation policière nationale

2 Résultat stratégique : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale.
2.1 Programme : Opérations policières internationales
2.1.1 Sous-programme : Missions de paix internationales
2.1.2 Sous-programme : Renforcement des capacités à l'étranger
2.1.3 Sous-programme : Missions de liaison
2.2 Programme : Culture et patrimoine de la police canadienne
2.2.1 Sous-programme : Carrousel
2.2.2 Sous-programme : Partenariats et Patrimoine

3 Résultat stratégique : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité.
3.1 Programme : Paiements de transfert
3.1.1 Sous-programme : Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada (ACC)
3.1.2 Sous-programme : Régime de revenu versé aux survivants
3.1.3 Sous-programme : Paiements aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xxxi].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de la GRC[xxxii].

- Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)
- Audits internes à venir au cours du prochain exercice
- Couverture prévue des évaluations au cours des cinq prochains exercices
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars
- Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xxxiii]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Gendarmerie royale du Canada
Direction de la planification et des politiques stratégiques
73, promenade Leikin
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)[1]

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

1. L'architecture d'alignement des programmes a été remplacée par le Répertoire des programmes en vertu de la Politique sur les résultats.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis,

et qui a été désignée (par exemple, par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (Program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

[i] Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les carrefours, consulter la page Web : http://www.cpc-ccp.gc.ca/sites/default/files/pdf/prince-albert-hub-fra.pdf
[ii] Centre de prévention du crime chez les jeunes de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj/index-fra.htm
[iii] Groupe d'action financière (GAFI), Mutual Evaluation on Canada's measures to combat money laundering and terrorist financing, http://www.fatf-gafi.org/publications/mutualevaluations/documents/mer-canada-2016.html
[iv] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[v] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[vi] L'Indice de la gravité de la criminalité (IGC) mesure la gravité de la criminalité et est calculé par le Centre canadien de la statistique juridique. Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez consulter le site Web de Statistique Canada, http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/85-004-x2009001-fra.htm
[vii] Disparus-Canada, http://www.disparus-canada.ca/index-fra.htm
[viii] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[ix] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[x] L'indicateur de rendement n'a pas été mesuré pendant l'exercice. Les données ont été recueillies lorsque l'indicateur a été ajouté pour la première fois en 2015-2016.
[xi] L'indicateur de rendement n'a pas été mesuré pendant l'exercice. Les données ont été recueillies lorsque l'indicateur a été ajouté pour la première fois en 2015-2016.
[xii] Les répondants sont composés d'organisations gouvernementales et non gouvernementales qui ont demandé la présence de la GRC lors d'une cérémonie, approuvée en vertu des politiques et lignes directrices applicables.
[xiii] Cet indicateur de rendement a été ajouté durant l'exercice 2016-2017.
[xiv] Cet indicateur de rendement a été ajouté durant l'exercice 2016-2017.
[xv] Ce sondage est en voie d'élaboration. Les résultats seront présentés dans le Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018.
[xvi] Anciens Combattants Canada ne recueille plus ces renseignements. Cependant, tous les appels sont traités conformément à la norme de service de deux minutes. Compte tenu de ce changement apporté à la collecte de données, de nouvelles mesures seront étudiées dans le cadre du programme pour les prochains rapports sur le rendement.
[xvii] Anciens Combattants Canada ne recueille plus ces renseignements. Cependant, tous les appels sont traités conformément à la norme de service de deux minutes. Compte tenu de ce changement apporté à la collecte de données, de nouvelles mesures seront étudiées dans le cadre du programme pour les prochains rapports sur le rendement.
[xviii] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
[xix] Des renseignements supplémentaires sur les priorités de la GRC en matière de gestion des ressources humaines sont disponibles à l'adresse : http://www.rcmp.gc.ca/fr/plan-ministeriel
[xx] Les prévisions de dépenses reflètent les autorisations actuelles et prévues jusqu'à la fin de l'exercice.
[xxi] La GRC n'a aucun compte à fins déterminées avec des codes d'autorisation commençant par « K ».
[xxii] Le programme de paiements de transfert n'a pas d'équivalents temps plein.
[xxiii] Budget principal des dépenses2018-2019, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html
[xxiv] Site web de la GRC, http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/plan-ministeriel
[xxv] Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-10/index.html
[xxvi] Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-11/TexteComplet.html
[xxvii] Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2013_18/
[xxviii] Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/r-10.6/TexteComplet.html
[xxix] Site web de la GRC, http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/plan-ministeriel
[xxx] Site web de la GRC, http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/plan-ministeriel
[xxxi] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

[xxxii] Site web de la GRC, http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/plan-ministeriel
[xxxiii] Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp